N°8 – Juillet 2010

La Lettre

du Service Commun Recherche et Valorisation

Sommaire

Éditorial

ÉTUDES DOCTORALES

- *Les études doctorales à Dauphine en chiffres*
- *L'Ecole Doctorale de Dauphine*
- *Les HDR soutenues à Dauphine en 2009-2010*

RECHERCHE ET VALORISATION

- *Journée de la recherche 2010*
- *Gestion administrative et financière des contrats de recherche à Dauphine*
- *Intéressement*
- *La base de publication de Dauphine*
- *Le guide pour les chercheurs entrepreneurs*
- *Calendrier des appels à propositions européens*
- *Création de l'Alliance thématique nationale des SHS « ATHENA »*
- *Présentation du programme du MESR « Investissement d'avenir »*

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Journée de la recherche 2011
- Remise du Doctorat Honoris Causa de Dauphine

DOSSIER SPÉCIAL :
Les centres de recherche de Dauphine

ÉDITO

Il y a 40 ans, le projet Dauphine s'est constitué autour des sciences des organisations et de la décision. Il s'agissait, et c'était là une approche visionnaire, de faire se rencontrer économistes, gestionnaires, informaticiens, juristes, mathématiciens, politistes et sociologues autour d'un projet intellectuel visant à embrasser l'ensemble des dimensions liées à l'activité tertiaire. C'était notamment l'ère du triomphe de la recherche opérationnelle, l'ère des certitudes et de la foi en nos capacités à apporter des réponses scientifiques et quasi-définitives aux problèmes de l'entreprise. Ce projet, ce programme intellectuel, a été particulièrement fertile et le croisement des disciplines est plus que jamais d'actualité.

Nous avons aujourd'hui, dans le cadre du programme « Investissements d'avenir » (Grand Emprunt), l'opportunité de renouveler ce projet autour d'une thématique majeure : celles des risques. Les risques doivent être analysés, documentés, gérés, contrôlés, maîtrisés, régulés et répartis de la manière la plus efficace. Cela suppose des marchés, des régulateurs, des bases de données, de la modélisation, du contrôle de gestion, des normes comptables,… Cela suppose de mieux comprendre comment les risques sont appréhendés par les individus et par la société, cela suppose de mieux comprendre le rôle et le mode d'émergence des structures sociales ou organisationnelles en charge de la gestion de ces risques. Cela suppose de faire se rencontrer l'ensemble des disciplines présentes à Dauphine. Il ne s'agit nullement de se fondre collectivement dans un projet unique et inter-disciplinaire mais plutôt d'apprendre à collaborer dans un cadre pluri-disciplinaire pour mieux renforcer ensuite chacune des disciplines car il va de soi que chacune des disciplines a ses exigences, ses questionnements, ses thèmes porteurs et ses démarches.

Ce projet pourrait donner à Dauphine une visibilité enviable sur des thèmes plus que jamais d'actualité et pour lesquels tout le monde s'accorde à penser qu'il faut redonner du sens à l'économie et à la finance en les ré-immergeant dans un cadre intellectuel beaucoup plus large. Ce projet pourrait permettre à Dauphine de s'ancrer plus encore dans l'innovation et l'excellence.

Elyès JOUINI
Vice-président du Conseil Scientifique

La Lettre du SCRV
Journal d'information du Service Commun Recherche et Valorisation
N°8 – Juillet 2010
Responsable de la publication : Elyès Jouini
Responsable de la rédaction : Valérie Fleurette - Mise en page et conception : Anne-Laure Chagnon
Équipe de rédaction : Stéphanie Birouste, Édith Buser, Anne-Laure Chagnon, Caroline Farge, Valérie Fleurette, Manuela Martin-Iglesias, Christine Okret-Manville et Paul Seitz
http://www.dauphine.fr/fr/recherche-et-valorisation.html

ÉTUDES DOCTORALES

LES DOCTORANTS 2009-2010

Comme chaque année, le SCRV et les Ecoles doctorales ont procédé, à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la mise à jour de l'enquête sur les effectifs dans les écoles doctorales.

Ainsi, les données remontées concernent les effectifs des doctorants dauphinois inscrits pour l'année universitaire 2009-2010 en 1ère année d'une part et toutes années confondues d'autre part. Une répartition des doctorants par domaines scientifiques est fournie ; par ailleurs, en ce qui concerne les 1ères années, la source de financement de la thèse est étudiée ainsi que l'origine du diplôme leur permettant l'accès aux études doctorales.

► Effectif doctorants 2009-2010

Source : réponse enquête ministère mai 2010

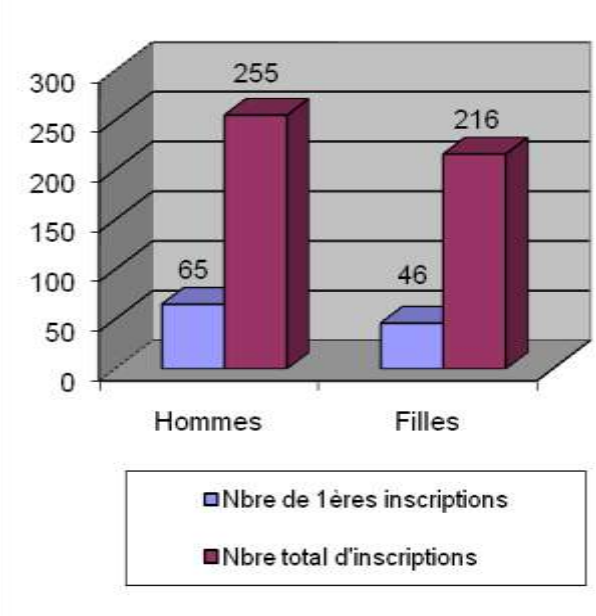

► Répartition des effectifs par domaine scientifique des thèses

Source : réponse enquête ministère mai 2010

Domaine scientifique de la thèse	Hommes	Filles	*Total*
Département Mathématiques et leurs interactions	34	12	**46**
Département sciences de la société	187	189	**376**
Département Sciences et technologies de l'information et de la communication	34	15	**49**
			471

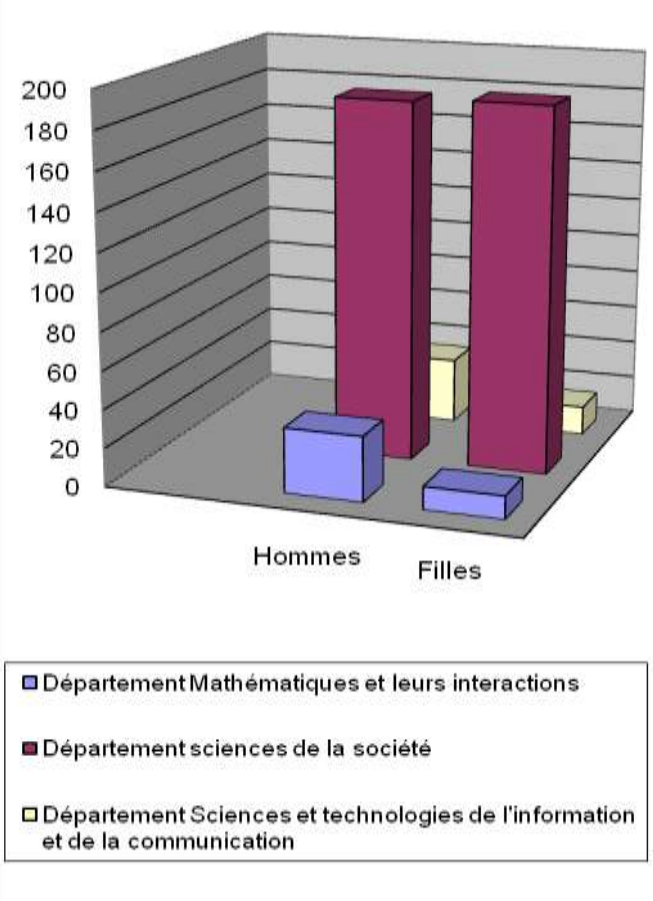

► Décompte des 1ères inscriptions en doctorat par origine du diplôme à l'inscription

Source : réponse enquête ministère mai 2010

Pays d'obtention du diplôme	avec Master	avec diplôme équivalent Master	avec autres diplômes	*total*
Allemagne			1	***1***
Belgique			1	***1***
Canada			1	***1***
France (*)	90	5	1	***96***
Grande-Bretagne			1	***1***
Italie			1	***1***
Jamaïque			1	***1***
Japon			1	***1***
Liban			3	***3***
Thailande			1	***1***
Tunisie			1	***1***
USA			3	***3***
				111

(*) : dont 56 de l'Université Paris-Dauphine

► Financements à la formation par la recherche obtenus pour les 1ères années

Source : réponse enquête ministère mai 2010

Total - non financés pour la thèse	**55**
exerce une activité rémunérée	19
sans activité rémunérée	36
Total- financés pour la thèse	**47**
contrats doctoraux MESR	26
conventions CIFRE	13
par organismes de recherche	1
par écoles	0
par autres ministères	0
par collectivités territoriales	0
par associations ou fondations	3
par entreprises (hors CIFRE)	0
par contrat de recherche	0
pour étrangers	4
autres financements	0
Financement non renseigné	**9**

✸✸✸✸✸

L'ECOLE DOCTORALE DE DAUPHINE

Le Vice-président du Conseil scientifique a installé le **1er juin** dernier le **Conseil de la nouvelle Ecole doctorale de Dauphine** (cf. lettre SCRV N°7). Lors de cette même séance, le Conseil a proposé la candidature de Mme Françoise Forges pour le poste de directeur. **Mme Forges** a été nommée par le Président à compter du 1er juin 2010, en qualité de **Directeur de l'Ecole doctorale de Dauphine** pour la durée du contrat quadriennal en cours.

Composition du Conseil de l'école doctorale de Dauphine

- Professeur et maîtres de conférences HDR -	
BAZGAN Cristina	MONEGER Joël
DANA Rose-Anne	PEZET Anne
FORGES Françoise	PIQUET Martine
LAZEGA Emmanuel	WITTWER Jérôme
LE GRIGNOU Brigitte	
- Membres extérieurs -	
BAÏSSUS Jean-Marc	MONNEAU Régis
DUMEZ Hervé	OLIVEIRA MARTINS Joachim
GAÏTI Brigitte	SOURD Francis
- Membre IATOS -	
MARTIN-IGLESIAS Manuela	
- Membre étudiants -	
CHOPIN Morgan	DI FILIPPO Gabriele
CICCOTELLI Mickael	NGUYENVU Hoang

✸✸✸✸✸

LES HDR SOUTENUES A DAUPHINE EN 2009/2010

19 HDR ont été soutenuesà Dauphine depuis la rentrée universitaire 2009/2010 :

❖ EN INFORAMTIQUE :

Yann CHEVALEYRE a présenté ses travaux intitulés **«** Contribution aux systèmes multiagents: antteindre des états optimaux par la négociation, l'apprentissage et l'omptimisation », le 4/10/2009.

❖ EN MATHEMATIQUES :

Christian, Yann ROBERT a présenté ses travaux intitulés « Statistique des extrêmes et statistiques des processus, modélisation des évènements catastrophiques », le 23/11/2009

Filippo SANTAMBROGIO a présenté ses travaux intitulés « Problèmes classiques et moins classiques en transport optimal: régularité, approximation, EDP et applications », le 25/11/2009.

Gersende FORT a présenté ses travaux intitulés « Méthode de Monte Carlo et chaines de Markov pour la simulation », le 19/02/2010.

Gabriel PEYRE a présenté ses travaux intitulés « Représentations géométriques adaptées pour les images et les surfaces », le 06/07/2010.

❖ EN SCIENCES ECONOMIQUES :

Franck LECOCQ a présenté ses travaux intitulés « Economie du changement climatique », le 05/02/2010.

Alfred GALICHON a présenté ses travaux intitulés « Mesures et partage du risque. Marchés d'appareillement. Econométrie avec restrictions de forme. Econométrie structurelle des modèles partiellement identifiés », le 05/05/2010.

Jean-Pierre CLING a présenté ses travaux intitulés « Commerce, Développement, Emploi et Pauvreté », le 25/05/2010.

Mireille RAZAFINDRAKOTO a présenté ses travaux intitulés « Pauvreté, Politiques publiques et Institutions », le 25/05/2010.

Arnold CHASSAGNON a présenté ses travaux intitulés « Econométrie avec restrictions de forme », le 14/06/2010.

René AID a présenté ses travaux intitulés « Economie et gestion des risques financiers sur les marchés de l'énergie », le 28/06/2010.

Jean-François VERNE a présenté ses travaux intitulés « Marchés d'appareillement », le 29/06/2010.

❖ **EN SCIENCES DE GESTION :**

Jean-Marc LEHU a présenté ses travaux intitulés « Contribution à l'ingénierie culturelle des marques », le 18/11/2009.

Valérie FERNANDEZ a présenté ses travaux intitulés « Management stratégique des technologies d'information et de communication dans leurs rapports à l'espace, aux territoires et aux lieux », le 09/12/2009.

Wolfgang ULAGA a présenté ses travaux intitulés « Comprendre, mesurer, et gérer la valeur en marketing business-to-business », le 08/01/2010.

Jérôme MERIC a présenté ses travaux intitulés « Les dynamiques de contrôle dans les organisations », le 27/01/2010.

Xavier DEROY a présenté ses travaux intitulés « Une théorie de l'Evenement appliquée aux Sciences de Gestion », le 10/05/2010.

Christophe PERIGNON a présenté ses travaux intitulés « Gestion des risques financiers: applications aux risques de marché, de défaut et de liquidité », le 02/07/2010.

Amina BEJI-BECHEUR a présenté ses travaux intitulés « De l'idée à la fabrique des marchés: regards sur l'innovation, le marketing et le chercheur », le 02/07/2010.

✸✸✸✸✸

RECHERCHE ET VALORISATION

JOURNEE DE LA RECHERCHE 2010

Le 16 mars dernier, la recherche dauphinoise était à l'honneur pour la 2ème édition de la Journée de la Recherche. À l'image du dynamisme de nos chercheurs et enseignants-chercheurs, toutes les disciplines et toutes les formes de projets de recherche (Chaires, contrats de collaboration avec des entreprises, contrats CIFRE, contrats européens, projets ANR…) y étaient représentées. Les modes d'organisation et de financement sont multiples mais constituent collectivement les leviers d'actions de notre communauté pour développer une recherche originale, de très grande qualité, à forte visibilité et ancrée dans les questionnements scientifiques et sociétaux de notre temps. Ainsi huit chercheurs et enseignants-chercheurs dauphinois ont présenté dans un langage et une forme aisément compréhensibles et accessibles par tous, les résultats de leurs travaux de recherche :

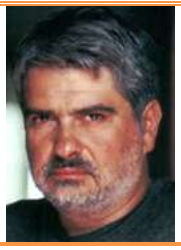	- *Algorithmic Decision Theory –Action COST (European Cooperation in Science and Technology)* Alexis TSOUKIÀS (Directeur de Recherche CNRS – LAMSADE)
- Les *Class actions* en droit comparé : une recherche menée dans le cadre d'une thèse CIFRE Mélanie LECLERC (Doctorante EDOSSOC – I2D)	
	- L'entreprise face aux mondes virtuels : premiers résultats d'une aventure scientifique et leçons d'une expérience de partenariat ANR-Université-Entreprises Albert DAVID (Professeur – DRM)
- Marché immobilier, classes moyennes et accès au logement (Chaire Ville et Immobilier) François CUSIN (Maître de Conférences – IRISSO), Kevin BEAUBRUN-DIANT (Maître de Conférences – LEDa), Claire JUILLARD (Chercheure associée – DRM)	
	- *Assessing needs of care in European Nations* (Projet européen 7e PCRD) Marie-Ève JOËL (Professeur – LEDa)
- Couverture des produits d'assurance revenu en agriculture (convention de recherche PACIFICA) Bruno BOUCHARD (Professeur – CEREMADE)	
	- Suivi apprenant en langues Alain CAZADE (Professeur – CICLaS)
- Analyse contextualisée des comportements de vote (Projet ANR) Éric AGRIKOLIANSKY (Maître de Conférences – IRISSO)	

Retrouvez en ligne les supports de présentation et quelques photos de l'évènement sur :
http://www.journeerecherche.dauphine.fr/

et dans le numéro **4** du magazine de la recherche dauphinoise « DAUPHINE RECHERCHES», une synthèse de chacune des interventions sur : http://www.dauphine.fr/fr/recherche-et-valorisation/dauphine-recherches.html

La Journée de la Recherche s'est achevée avec la cérémonie de remise des doctorats aux 93 docteurs de l'année 2009.

✸✸✸✸✸

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES CONTRATS DE RECHERCHE A DAUPHINE

Le service Recherche et Valorisation a réuni le 20 mai dernier l'ensemble des personnels des centres de recherche en charge de la gestion administrative et financière des contrats de recherche.

Après un tour de table et la présentation des missions du SCRV et de son pôle valorisation, cette réunion a permis de faire le point sur les procédures actuellement en place et de confronter les différentes situations et pratiques en vigueur dans l'optique d'améliorer la gestion des contrats de recherche.

La version électronique de la **présentation** faite à cette occasion ainsi que le document **"Procédure relative à la mise en place et à la gestion d'un contrat de recherche"** distribué en séance, sont accessibles sur **l'intranet dans la rubrique "recherche et valorisation" sous-rubrique "valorisation".**

✸✸✸✸✸

INTERESSEMENT

Un nouveau texte sur l'intéressement des personnels participant à des contrats de recherche.

Paru au JO du 9 juin 2010, le ***décret n°2010-619 du 7 juin 2010*** fixe les **modalités de l'intéressement des personnels de certains établissements publics relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour services rendus lors de la participation à des opérations de recherche scientifique ou de prestations de services.**
Le texte stipule que « les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, les établissements publics scientifiques et technologiques et les autres établissements publics à caractère administratif relevant des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche ayant une mission statutaire de recherche peuvent faire bénéficier leurs personnels d'un intéressement à la préparation, à la réalisation et à la gestion d'opérations de recherches, d'études, d'analyses, d'essais, d'expertise effectuées aux termes de contrats et de conventions passés par eux ou en contrepartie de dons et legs qu'ils reçoivent. Les activités susceptibles d'ouvrir droit à l'intéressement peuvent être réalisées par les bénéficiaires au titre de leurs obligations de service ou au-delà de celles-ci.
L'intéressement ne peut être versé que pour une opération achevée. Le coût des rétributions versées est imputé sur les ressources de l'établissement provenant de chacun de ces contrats, conventions, dons ou legs. » (Article 1).

Qui :
Tous les personnels des établissements « ayant une mission statutaire de recherche », c'est-à-dire les EPCSCP (universités), les EPST (certains organismes de recherche) et les EPA.

Critères d'attribution :
C'est le Conseil d'administration de l'établissement qui fixe les critères d'attribution de l'intéressement.

Modalités de versement :
C'est le Conseil d'administration de l'établissement qui fixe également les modalités de versement de l'intéressement.

Combien :
Le montant total de l'intéressement lié à une opération de recherche scientifique ou une prestation de service « ne peut excéder 50% du montant disponible (égal à la différence entre le total des ressources acquises à l'établissement et le total des charges nécessaires à la réalisation de l'opération), ce montant étant attesté par l'agent comptable de l'établissement ».
C'est encore le Conseil d'administration de l'établissement qui fixe le montant maximal annuel d'intéressement par bénéficiaire.

Quand :
Le versement intervient après achèvement de l'opération.

Le décret n° 85-618 du 13 juin 1985, utilisé jusqu'à présent pour rétribuer les personnels des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche est abrogé. Toutefois, ses dispositions demeurent applicables à l'intéressement accordé au titre des contrats et conventions conclus avant la date de publication du présent décret et en cours d'exécution à cette date.

Voir le texte :
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022320730&dateTexte=&categorieLien=id

✸✸✸✸✸

LA BASE DE PUBLICATIONS DE DAUPHINE :

Un développement constant pour accroître la mise en valeur des publications de nos chercheurs

Depuis juin 2009 l'Université Paris-Dauphine dispose d'une base de publications destinée à accueillir toutes les publications académiques de ses enseignants-chercheurs et chercheurs afin de leur donner une visibilité accrue sur Internet, de faciliter la communication scientifique directe, et de présenter une vitrine du dynamisme de la recherche dauphinoise : ***http://basepub.dauphine.fr/***.
Elle atteint aujourd'hui plus de 4 400 notices descriptives.
Les enseignants-chercheurs et chercheurs de Dauphine peuvent déposer leurs dernières productions : articles en cours de soumission ou acceptés pour publication, *working papers* et documents de travail, communications lors de conférences ou séminaires, chapitres d'ouvrages, ouvrages, rapports. L'équipe de la bibliothèque indexe et met en ligne les documents déposés dans les plus brefs délais.
En parallèle, un important travail est en cours pour développer le contenu de la base selon deux directions :
• Afin de compléter au maximum la liste des publications des enseignants-chercheurs et chercheurs, les notices antérieures à 2005 récupérées de HAL et les notices de la base du LAMSADE sont mises à jour et intégrées dans la base de publications ;
• Sachant que les interventions présentées lors de colloques ont tendance à disparaître rapidement du Web, un effort systématique de récupération de ces documents est effectué. Ce travail très lourd porte particulièrement sur les colloques antérieurs à l'existence de la base de publications.
Cette base permet également d'amorcer, dans l'attente du passage futur au dépôt électronique des thèses, la mise en valeur des thèses soutenues dont les auteurs confient d'ores et déjà leur version numérique.
Enfin, un partenariat a été noué avec le LEDa pour la gestion bibliothéconomique et numérique de leur série de *working papers*, qu'ils déposent dans une rubrique spécifique de la base, à laquelle donne accès la page de leur centre sur le site de l'université.
Les notices de la base affectées d'un code JEL sont régulièrement versées dans Economists Online, la base des publications des chercheurs des établissements membres du consortium NEREUS auquel Dauphine adhère (http://www.economistsonline.org/) qui à son tour transmet depuis environ un mois les notices accompagnées de texte intégral dans RePEc (Page EconPapers : http://econpapers.repec.org/paper/nerdauphi/, page IDEAS : http://ideas.repec.org/s/ner/dauphi.html).
La mise en valeur de la base dans sa globalité se poursuit par ailleurs. La base sera prochainement régulièrement moissonnée, toutes disciplines confondues, par OAIster, le principal moteur de recherche généraliste moissonnant les bases de publications. Les publications sont également très visibles sur Google et Google Scholar, et quelques interrogations du logiciel d'analyse de citations *Publish or Perish* (http://www.harzing.com/pop.htm) permettent de conclure que, à un degré différent selon les chercheurs, le dépôt dans la base améliore globalement la mise en valeur des documents insuffisamment visibles auparavant et accroît leur possibilité d'être cités.
Contact : Christine Okret-Manville
Conservateur chargé de la base de publications

✸✸✸✸✸

LE GUIDE POUR LES CHERCHEURS ENTREPRENEURS :

VADE-MECUM des passerelles public-privé

Le ministère de la recherche vient de publier un vade-mecum des passerelles public-privé.

Ce vade-mecum est destiné aux chercheurs et enseignant-chercheurs qui souhaitent effectuer une **mobilité en entreprise**, réaliser des **travaux de consultance**, ou **créer une entreprise**, et qui s'interrogent sur les dispositifs en vigueur et sur la marche à suivre.

Téléchargez le guide :
http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/passerelles_public_prive/02/2/mobilite_ens_chercheurs_vCC_142022.pdf

✸✸✸✸✸

LES POSSIBILITES DE CONSULTANCES ET D'EXPERTISES OFFERTES AUX AGENTS PUBLICS

Vous trouverez sur le **site intranet** de Dauphine, dans la rubrique « Recherche et Valorisation » sous rubrique « valorisation » une note relative aux possibilités de consultance et d'expertise offertes aux agents publics employés à temps complet par l'université.

Cette note est le résultat de travaux de la commission juriste du Réseau CURIE, l'association dédiée à la valorisation de la Recherche. Elle a pour objectif de présenter une synthèse non exhaustive des possibilités de consultance et d'expertise offertes aux agents publics.

✸✸✸✸✸

CALENDRIER DES APPELS A PROPOSITIONS EUROPEENS

❖ Appels à proposition COST

COST est un programme intergouvernemental regroupant 36 pays dont des Etats membres de l'UE, huit pays associés (Bosnie-Herzégovine, Croatie, République de Macédoine, Islande, Norvège, Suisse, Serbie et Turquie) et un pays coopérant (Israël).

Les actions COST sont destinées à financer la coopération de scientifiques venant de différents pays, et non la recherche à proprement parler. Le financement couvre les frais de déplacement, d'organisation de conférences et workshops et les frais de dissémination des différents partenaires.
Les thématiques de recherche sont par ailleurs librement choisies par le candidat mais dans le cadre de neuf domaines disciplinaires : Biomédecine et biologie moléculaire, alimentation et agriculture, forêts-leurs productions et leurs services ; matériaux, physique et nanosciences ; chimie, sciences et technologies des molécules ; sciences de la terre et gestion de l'environnement ; technologies de l'information et de la communication ; transport et développement urbain ; individus, sociétés, cultures et santé.
Ce programme est géré par l'Office COST à Bruxelles pour la Fondation Européenne de la Science. Actuellement près de 300 projets sont financés par l'Office COST.
L'Union Européenne vient par ailleurs d'ajouter 40 millions d'euros à sa contribution au programme international COST (Coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technique). Le budget de cette action s'élèvera ainsi à 250 millions d'euros pour toute la durée du 7°PCRD.

Pour en savoir plus : ***http://www.cost.esf.org/***
Prochaine date limite : 24 septembre 2010

❖ Appels à propositions de L'ERC (European Research Council)

Les projets ERC (programme « Idée » du 7° PCRD), très sélectifs, visent à financer la recherche « exploratoire » dans toutes les disciplines scientifiques au sein de l'Union Européenne et des pays associés. Ces projets sont financés sur la base de propositions présentées par les chercheurs sur des thèmes de leur choix qui sont évalués sur le seul critère de l'excellence, appréciée par des pairs. La mise en œuvre de ce programme est assurée par le Conseil Européen de la Recherche.
Depuis 2009 deux types d'appels sont lancés chaque année :

- "Jeunes chercheurs" –"Starting Independent Researcher Grants" pour les jeunes chercheurs qui sont en train de créer une nouvelle équipe de recherche indépendante ou de consolider leur équipe de recherche
- "Chercheurs confirmés" – "Advanced Investigator Grants

Le programme de travail 2011 pour les deux appels sera publié en juillet 2010 mais le calendrier prévu sera a priori le suivant :

Appel starting grants

- Budget: 662 M€
- Date de publication de l'appel: ***fin juillet 2010***
- ***Trois dates de clôture :***
  - Sciences physiques et ingénierie : ***fin octobre 2010***
  - Sciences de la vie : ***mi-novembre 2010***
  - Sciences humaines et sociales : ***fin novembre 2010***

Appel Advanced Grants

- Budget: 662 M€
- Date de publication de l'appel: ***octobre 2010***
- ***Trois dates de clôture :***
  - Sciences physiques et ingénierie : ***le 9 février 2011***
  - Sciences de la vie : ***le 10 mars 2011***
  - Sciences humaines et sociales : ***le 6 avril 2011***

Les informations concernant ces appels seront disponibles sur le site cordis (rubrique « find a call ») à la page suivante :
http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7CallsPage

Pour information les lauréats des précédents appels à ERC nous disent avoir consacré en moyenne trois semaines/un mois à temps plein à la rédaction de leurs propositions et avoir commencé à y réfléchir trois mois avant la date de clôture.
Nous vous rappelons que le pôle valorisation du SCRV est à votre disposition pour toute information complémentaire et toute aide au montage de votre projet (rédaction de la proposition, budget, consortium), sous réserve d'être contacté suffisamment tôt.

✸✸✸✸✸

CREATION DE L'ALLIANCE THEMATIQUE NATIONALE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES « ATHENA »

L'Alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales « ATHENA » a été officiellement créée le mardi 22 juin 2010. Cette alliance est la dernière née des alliances constituées après AVIESTAN (pour le secteur des sciences de la vie et de la santé) ; ALLISTENE (pour le secteur des sciences et technologies du numérique), ALLENVI (pour le secteur Alimentation, Eau, Climat, Territoire) et ANCRE (pour le secteur de l'Énergie).

Cette structure de coordination dans le domaine des SHS s'est fixée pour mission de renforcer la concertation et les partenariats entre les différents acteurs de la recherche dans le champ des SHS et d'affirmer la présence de ces disciplines au cœur de la société et de son développement.
L'Alliance ATHENA sera structurée autour de six axes principaux : le soutien et l'accompagnement de la programmation de l'ANR ; la mutualisation des ressources documentaires et la formalisation des apports de la révolution numérique ; la veille et la prospective ; la définition d'une stratégie internationale ; la diffusion de la recherche ; la structuration et le renforcement de la relation au monde socio-économique.
Alain Fuchs, président du CNRS, assurera la présidence de cette alliance pour les deux prochaines années avant qu'un représentant de la CPU ne lui succède.

✸✸✸✸✸

investissements d'avenir

PRESENTATION DU PROGRAMME DU MESR « INVESTISSEMENTS D'AVENIR »

Dans son communiqué du 7 juin dernier, le Président Laurent Batsch annonçait le souhait de Dauphine de présenter un projet inter-disciplinaire axé sur le thème « Risque : gestion, régulation, marché, modélisation » dans le cadre du programme « Investissements d'avenir ».

« *…M. Bertrand VILLENEUVE, professeur de sciences économiques, a accepté de coordonner la rédaction du document présentant les bases scientifiques du laboratoire d'excellence « Risque ».* »

Le volet consacré à l'enseignement supérieur et la recherche représente 21,9 Mds€ sur les 35 Mds€ du programme « investissements d'avenir »

Sur ces 21,9 Mds€, 17,9 Mds€ sont dédiés aux appels à projets compétitifs dont vous trouverez, ci-après, une présentation succincte pour les appels susceptibles de concerner Dauphine.

Source : Extraits du document « Investissement d'avenir, mode d'emploi » présenté le 1er juin 2010 par Valérie Pécresse

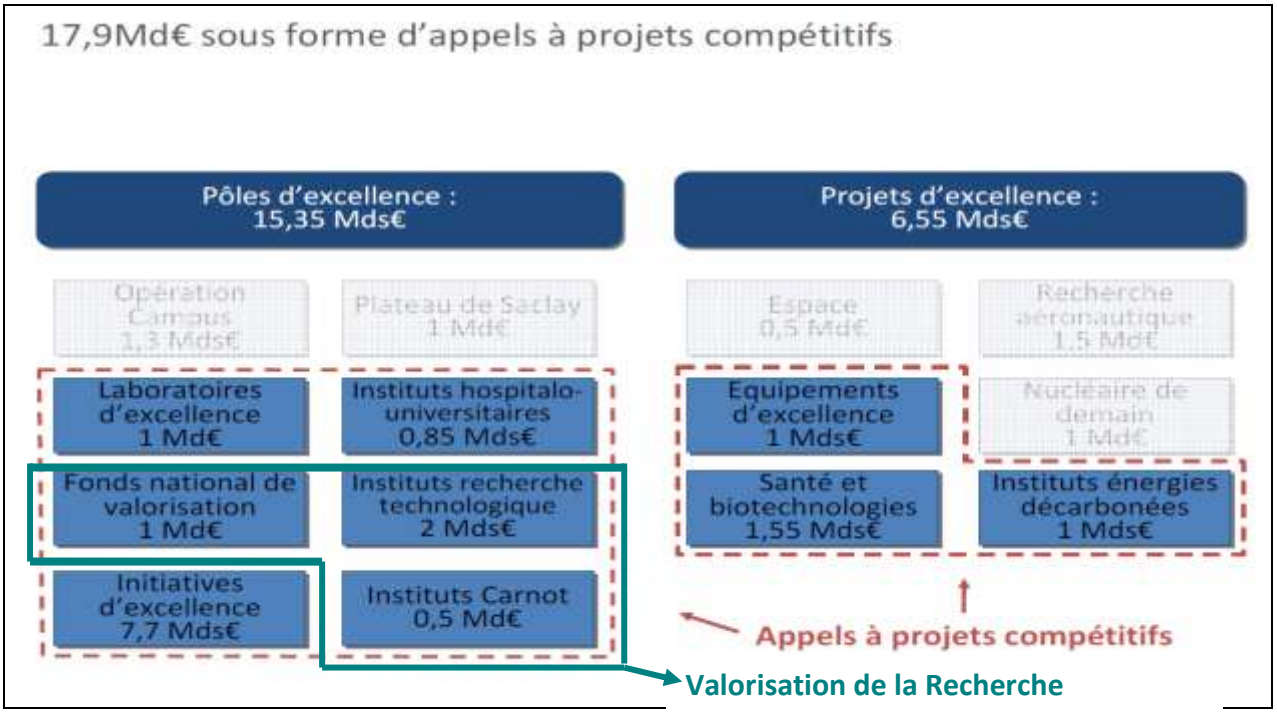
17,9Md€ sous forme d'appels à projets compétitifs
Pôles d'excellence : 15,35 Mds€
Projets d'excellence : 6,55 Mds€
Opération Campus 1,3 Mds€
Plateau de Saclay 1 Md€
Espace 0,5 Md€
Recherche aéronautique 1,5 Md€
Laboratoires d'excellence 1 Md€
Instituts hospitalo-universitaires 0,85 Mds€
Equipements d'excellence 1 Mds€
Nucléaire de demain 1 Md€
Fonds national de valorisation 1 Md€
Instituts recherche technologique 2 Mds€
Santé et biotechnologies 1,55 Mds€
Instituts énergies décarbonées 1 Mds€
Initiatives d'excellence 7,7 Mds€
Instituts Carnot 0,5 Md€
Appels à projets compétitifs
Valorisation de la Recherche

La première vague des appels à projets est lancée en cinq phases
1ère vague
Publication des AAP
Remise des dossiers
Résultats
1 Equipements d'excellence 1Md€ juin 2010 septembre 2010 Fin 2010
Santé et Biotechnologies (6 AAP) 1,55Md€ juin et juillet 2010 Automne 2010 Fin 2010
2 Laboratoires d'excellence 1Md€ juillet 2010 Automne 2010 Début 2011
Instituts hospitalo-universitaires 850M€
Fonds national de valorisation 1Md€ juillet 2010 Automne 2010 Début 2011
3 IRT – IEED (AMI en juin 2010) 2+1Md€ Automne 2010 Fin 2010 Début 2011
4 Initiatives d'excellence 7,7Md€ Automne 2010 Printemps 2011 Eté 2011
5 Instituts Carnot 500M€ Automne 2010 Début 2011 mars 2011
Abondement des Instituts existants dès 2010
1

« … Si chacun de ces appels à projet se conçoit de manière autonome, ils ***n'en sont pas moins complémentaires et doivent reposer sur un portage par les établissements ou regroupements d'établissements …***
Naturellement, le calendrier d'élaboration et de sélection des projets tiendra compte de cette logique d'emboîtement et de maturation progressive des différents projets. …»

De nouveaux appels à projets pourront être lancés début 2011 pour une deuxième vague de sélection dans le courant de l'année 2011.

1. Equipement d'excellence

Enjeux : Rattraper le retard français dans les équipements de taille intermédiaire et investir dans les infrastructures d'avenir, conformes aux standards internationaux, pour dynamiser la recherche française et accélérer les découvertes. Ces projets s'inscriront prioritairement mais non exclusivement dans le cadre des priorités de la stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI) ou répondront pour certains à un besoin en sciences humaines et sociales. Ils devront prendre en compte les feuilles de routes nationales et internationales concernant ce sujet.
Domaines : Tous les domaines sont concernés
Projets financés : équipements mi-lourds (coûts d'acquisition compris entre 1 et 20 millions d'euros).
Budget :
Les établissements recevront de l'ordre de 400 millions d'euros pour l'achat de matériel et la constitution des équipements immatériels : enquête et collecte de données. Le capital restant produira des intérêts pour financer le fonctionnement des équipements (coût d'exploitation, fluides, maintenance), puis pour relancer de nouveaux appels à projets, permettant de couvrir les frais d'équipements (acquisition des équipements matériels et les frais de fonctionnement induits).

Principaux critères de sélection :
- Prise en compte des priorités de la SNRI
- Rôle dans la structuration des secteurs scientifiques et ouverture à la communauté scientifique concernée et aux industriels.
- Place de l'équipement dans la stratégie de l'établissement porteur
- Complémentarité avec les équipements existants
- Impact socio-économique attendu
- Solidité du plan financier (moyens récurrents apportés par l'établissement)

Calendrier des appels
(plusieurs vagues : 2010-2011-2012) :
- Publication du 1er appel à projets : *http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/AAP-EQUIPEX-2010.html*
- Remise des dossiers : ***15 septembre 2010 à 13h00***
- Résultats : ***fin 2010***

2. Laboratoire d'excellence

Enjeux : Encourager les meilleurs laboratoires français déjà reconnus au niveau international à renforcer leur potentiel scientifique par l'émergence de projets scientifiques ambitieux et visibles à l'échelle internationale, portés par des laboratoires ou des groupements de laboratoires
Domaines concernés : tous les domaines sont concernés.
Le MESR souhaitant favoriser l'émergence de projets interdisciplinaires, des laboratoires en SHS pourront également apporter leurs compétences à des projets de laboratoire d'excellence en santé (problématiques liées au vieillissement de la population,.. .).
Budget : 1 milliard d'euro non consomptible (produit des intérêts pour assurer un financement dans la durée)

3. Valorisation de la Recherche

Enjeu : renforcement du dispositif de valorisation de la recherche français par la création :
a) de sociétés de valorisation (les SATT : sociétés accélératrices de transfert de technologie) sur les principaux sites universitaires pour professionnaliser les dispositifs valorisation et renforcer leurs moyens financiers notamment pour la phase de maturation des projets
b) d'instituts de recherche technologique,
c) Carnot : renforcement des instituts

a) SATT : Une société d'accélération du transfert de technologie est une filiale créée par un ou plusieurs établissements chargée d'assurer l'interface entre les laboratoires publics et le monde industriel. Elle a pour mission de traduire les découvertes et compétences de la recherche publique en applications pour l'industrie et, réciproquement, de répondre aux besoins de l'industrie. Son activité se traduit par des dépôts de brevets, des transferts de technologies vers l'industrie, des projets de recherche public-privé, ou encore des créations de start-up.
Cette initiative figure parmi les recommandations de la SNRI : elle devrait permettre de mettre fin à la fragmentation actuelle des structures (plus de 10 structures différentes sur certains sites), pour proposer un guichet unique de site, et disposer d'une taille critique pour professionnaliser les compétences.
Budget : Un fonds de un milliard d'euros est créé :
- pour une part majoritaire, afin de sélectionner un nombre limité de SATT,
- pour une part minoritaire, afin de soutenir le renforcement des filiales de valorisation des organismes de recherche nationaux, notamment dans le cadre des alliances de recherche, pour leur permettre de proposer des services de valorisation à forte valeur ajoutée comme la constitution de portefeuilles de brevets et le licensing.

Les sociétés ainsi créées devront disposer d'un co-actionnariat local et national, l'actionnariat local étant majoritaire.

b) Les instituts de recherche technologiques :
L'objectif est de faire émerger 4 à 6 campus d'innovation technologique de dimension mondiale dans un domaine technologique d'avenir regroupant des laboratoires publics et privés intégrant formation, recherche et innovation sur un périmètre géographique restreint.
La création des instituts de recherche technologique permettra :
- de stimuler la production de connaissance grâce au décloisonnement entre les spécialités et les disciplines qui s'y mélangeront,

- de développer les collaborations entre la recherche publique et l'industrie autour de défis de recherche communs et d'outils partagés et de mieux adapter les formations supérieures aux besoins des entreprises,
- d'inciter des grands groupes français et étrangers à investir et créer des emplois de recherche en France, au sein et à proximité de ces instituts.

Les instituts de recherche technologiques qui ciblent le secteur tertiaire auront certainement besoin de compétences en SHS !

Budget :

- 2 milliards d'euros seront consacrés à la création de 5 à 6 instituts de recherche technologique.
- Chaque institut bénéficiera d'une dotation en capital dont il pourra consommer jusqu'à 25 % des crédits. Le capital restant lui garantira des revenus réguliers qui assureront son fonctionnement dans la durée.
- Les projets devront obtenir un cofinancement privé de l'ordre de 50%.

c) Les instituts Carnot :

L'objectif est de pérenniser ce dispositif pour le développement de la recherche technologique en France Le label « Instituts Carnot » a été créé pour développer la recherche partenariale, après sélection des structures de recherche reconnues pour leur capacité à collaborer efficacement avec des entreprises. Un mécanisme d'abondement financier, doté de 60 M€ par an, permet ainsi aux structures les plus performantes de pérenniser leurs liens avec l'industrie et de préparer le ressourcement de leurs activités de recherche.

4. Initiative d'excellence

Enjeux : Les initiatives d'excellence réuniront, selon une logique de territoire, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche déjà reconnus pour leur excellence scientifique et pédagogique. Elles visent un niveau d'intégration élevé capable d'assurer leur visibilité et leur attractivité à l'échelle internationale. L'objectif est de doter la France de 5 à 10 sites d'excellence capables de rivaliser avec les meilleures universités du monde. Les initiatives d'excellence se structureront autour de projets scientifiques particulièrement ambitieux, en partenariat étroit avec leur environnement économique**.**

La sélection de ces projets s'appuiera sur les résultats des appels à projets laboratoires d'excellence, IHU, IRT et SATT

Budget :

- Lors de la phase probatoire de trois ans, une part des revenus de ce capital pourra être versée à chaque campus sélectionné pour financer les premières dépenses de mise en œuvre de son projet.
- Après la période probatoire, et en fonction des objectifs atteints, chaque campus labellisé recevra une dotation en capital dont les revenus assureront leur financement dans la durée. Cette dotation, qui pourra aller jusqu'à 1 milliard d'euros, viendra compléter les fonds privés levés.

➢ Evaluation des projets :

Quels que soient les appels, les critères de sélection des projets seront les suivants :

- Excellence scientifique & originalité du projet (critère déterminant)

Celle-ci doit se décliner à tous les niveaux :

  - projet de recherche mais également de formation
  - attractivité du site et des partenariats
  - plan de valorisation et de dissémination des connaissances:
- Importance du projet pour la stratégie du site et pour l'établissement
- Cohérence avec les stratégies nationales (SNRI (cf. http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20797/la-strategie-nationale-de-recherche-et-d-innovation.html), Alliances), les feuilles de route nationales et européennes et les recommandations du Conseil pour le Développement des Humanités et des Sciences Sociales, …
- Ouverture à la communauté scientifique
- Stratégie de valorisation et impact socio-économique
- Effet de levier sur l'effort de R&D privée
- Engagement des établissements sur les moyens financiers récurrents

Le caractère interdisciplinaire des projets est fortement recommandé mais ne sera pas un critère discriminant.

L'évaluation sera faite par un jury composé d'experts scientifiques internationaux pour éviter les conflits d'intérêts. Une liste d'experts sera proposée au MESR par l'ANR. La liste des projets sélectionnés sera ensuite transmise au Commissariat Général à l'Investissement qui évaluera le retour sur investissement envisagé de chaque projet et transmettra les projets retenus au 1er Ministre.

Aide au montage des dossiers

Une cellule d'accompagnement a été mise en place par le MESR pour conseiller les porteurs de projets dans le montage de leurs projets.

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid51993/investissements-d-avenir-une-cellule-d-information-et-d-accompagnement.html

✸✸✸✸✸

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

JOURNEE DE LA RECHERCHE 2011

Dauphine organisera sa **3ème Journée de la recherche** le **mardi 22 mars 2011 après-midi**.

Cette journée au cours de laquelle toutes les disciplines dauphinoises sont représentées marque un moment privilégié de l'année universitaire pour notre communauté de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. La journée de la recherche 2011 se terminera, comme lors des éditions précédentes, par la cérémonie solennelle de remise des doctorats à l'ensemble des docteurs de l'année 2010.

Cet événement représente également une **occasion extraordinaire pour nos étudiants de M2 de se sensibiliser à la recherche conduite dans notre université** qu'ils envisagent ou non de se tourner vers une formation doctorale. Les responsables des Masters sont donc vivement invités à sensibiliser leurs étudiants à cette manifestation et à les rendre disponibles en prévoyant dès à présent ce créneau dans leurs plannings 2010-2011.

✸✸✸✸✸

REMISE DU DOCTORAT HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE

Le **mardi 7 décembre prochain à 16h** le Diplôme de Doctorat Honoris Causa de l'Université Paris-Dauphine sera décerné, lors d'une cérémonie officielle, à quatre éminentes personnalités scientifiques dont l'engagement et les œuvres s'inscrivent dans l'esprit de l'Université :

- **Ehud Kalai**, *James J.O'Connor Distinguished Pofessor of Decision and Game Sciences* à la Kellogg School of Management (Nortwestern University, Chicago),

- **Helmut Seikmann**, Directeur de l'*Institute for Monetary and Financial Stability* à l'Université J. W. Goethe de Francfort

- **Robert J. Shiller**, *Arthur M. Okun Professor of Economics* à Yale,

- **Melchior Wathelet**, professeur de droit européen à l'Université Catholique de Louvain

Le titre de Docteur Honoris Causa est l'une des plus prestigieuses distinctions décernées par les établissements d'enseignement supérieurs français. Ce titre honore "des personnalités de nationalité étrangères en raison de services éminents rendus aux Sciences et techniques, aux Lettres et aux Arts, à la France ou à l'établissement d'enseignement supérieur qui décerne le titre".

✸✸✸✸✸

LES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN LIGNE

Les procès-verbaux du Conseil scientifique en formation plénière sont désormais disponibles sur l'intranet de Dauphine rubrique « Affaires générales / Conseil scientifique ».

✸✸✸✸✸

APPELS AUX CENTRES DE RECHERCHE ET ÉCOLES DOCTORALES

N'hésitez pas à communiquer au SCRV, les évènements forts de la vie de votre centre ou de votre école doctorale. Nous les insérerons dans les prochains numéros de la lettre.

✸✸✸✸✸

- DOSSIER SPÉCIAL -
LES CENTRES DE RECHERCHE DE DAUPHINE

CEREMADE

Centre de Recherche en Mathématiques de la Décision
UMR CNRS 7534

Directeur : **Éric SÉRÉ**
Site Web : **http://www.ceremade.dauphine.fr/**
École Doctorale : **EDDIMO**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 53
Personnels Administratifs et Techniques : 7
Doctorants : 58

Présentation

Le CEREMADE est un centre de recherche en mathématiques appliquées où sont étudiées des applications des mathématiques à des domaines de l'activité scientifique aussi divers que l'économie, la finance, le traitement des images et du signal, l'analyse des données et la théorie de la classification, la physique mathématique, la mécanique, l'épidémiologie et l'astronomie.
L'objectif principal est l'analyse mathématique de ces problèmes, mais aussi le calcul numérique et l'aide à l'implémentation pratique dans le cadre des interactions avec le monde industriel et économique.

Thèmes

- Analyse non linéaire.
- Analyse des Données, Probabilités et Statistiques.
- Mathématiques appliquées à la finance, l'économie et l'assurance.

Mots-clés

Équations aux dérivées partielles – mathématiques financières – probabilités – statistiques – calcul scientifique – modélisation mathématique et simulation – image, parole, vision – physique mathématique – économie mathématique – théorie de la décision.

Équipements et Savoir-faire spécifiques

Modélisation déterministe ou aléatoire, équations aux dérivées partielles, probabilités, statistiques. Développement de modèles de calcul applicables en économie, finance, mécanique des fluides, physique, chimie, médecine.

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Industrie, Énergie, Transports, Banque, Finance, Assurance, Médecine.

Partenaires et entreprises de référence :

CEA, EDF, Calyon, RATP, France Telecom, Groupama, AGF, Aventis, CPR, CHU Dijon, AXA, Pacifica.

Relations internationales :

Réseaux ALFA *(Amérique Latine Formation Académique)*, Université du Chili, POLONIUM (Pologne), AMADEUS (Autriche), PICASSO (Espagne), GALILÉE (Italie).

Projets ANR en cours

OTARIE (Optimal transport: theory and applications to cosmological reconstruction and image processing)
EMILE (Etudes de Méthodes Inférencielles et Logiciels pour l'Evolution)
LHMSHE (Limites Hydrodynamiques en Mécanique Statistique Hors Equilibre)
ECOSSTAT (Exploration du modèle COsmologique par fusion STATistique de grands relevés hétérogènes)
DOTS (Distributed Open and Timed Systems)
CROYANCES (Croyances individuelles et collectives : partage des risques et marchés financiers)
C-QUID (Contrôle et identification de systèmes quantiques)
SP Bayes (Statistiques bayésiennes semi-paramétriques)
MADCOF (Méthodes Aléatoires et Déterministes pour les processus de COllision, coalescence, Fragmentation)
BigMC (Issues in large scale Monte Carlo)
EVOL (Equations d'évOLutions et convergence à l'équilibre)
MESANGE (Estimation du mouvement des coronaires à partir d'une séquence de projection rotationnelle R-X)
NatImages (Adaptativité pour la représentation des images naturelles et des textures)
ECRU (Explorations des chemins rugueux)
ARDYPITEQ (ARound the DYnamics of the Gross PITaevskii EQuation)
CBDif-fr (Collective Behaviour and Diffusion: mathematical models and simulations)

CICLaS

Centre de recherche interdisciplinaire sur les Identités Culturelles et les Langues de Spécialités
EA 4405

Directeur : **Martine PIQUET – Alain CAZADE**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 18
Personnels Administratifs et Techniques : 0,5

Présentation

Le CICLaS a vocation à fédérer la recherche des linguistes de Dauphine autour de problématiques de recherche communes. La recherche s'articule selon deux pôles : civilisation et didactique des langues de spécialités. La recherche civilisationnelle est engagée dans une réflexion sur la multi-culturalité et la transculturalité au sein du monde développé, avec un regard particulier sur leurs incidences dans les domaines de l'entreprise, des affaires et de l'économie mondialisée.

La recherche en langues de spécialités s'articule d'une part autour de l'analyse linguistique du discours dans les domaines des sciences des organisations, de la gestion, de l'économie et du droit (réflexion sur la terminologie, la sémantique lexicale, l'étude du genre et de l'argumentation) ; et d'autre part autour de la didactique avec un accent particulier mis sur l'optimisation de l'utilisation des moyens multimédias, sur l'auto-formation guidée et l'évaluation.

Thèmes

- Civilisation : Sociétés postcoloniales, Europes anglophones, Australasie.
- Langues de spécialités : Discours spécialisés des disciplines des sciences des organisations, didactique multimédia des langues de spécialités.

Mots-clés

Langues et civilisation anglaises – mondes anglophones – langues et civilisations espagnoles – langues et civilisations allemandes – langue française – linguistique – cognition et acquisition – modélisation – multimédia – anthropologie culturelle.

Savoir-faire spécifiques

Conception et analyse de matériel multimédia en langues.
Analyse historique, culturelle, sociologique, politique et économique des sociétés concernées.

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Pôle "civilisation" : sciences politiques, sociologie, socio-économie, anthropologie.
Pôle "langues de spécialités" : linguistique, socio-linguistique, lexicologie, didactique des langues.

Relations internationales :

Allemagne : Johan Wolfgang Goethe Universität Frankfurt ; Universität Gießen. **Australie** : Adelaide University ; Anthropology, University of Sydney ; Deakin University ; Queensland University of Technology, Brisbane ; University of Melbourne ; University of Newcastle ; University of New South Wales ; University of Queensland ; University of Sydney ; University of Technology, Sydney. **Canada** : University of British Columbia, Okanagan. **Espagne** : Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales : Departamento de Economía e Historia Económica + Departamento de Recursos Humanos, Universidad de Alcalá de Henares (Madrid) ; Facultad de Económicas, Departamento de Estructura Económica Universidad de Alicante ; Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales : Departamento de Teoría Económica e Historia Económica + Departamento de Sociología - Facultad de Filosofía y Letras, Departamento de Hispánicas, Universidad Autónoma de Madrid ; Universitat Autònoma de Barcelona. **Grande-Bretagne** : Cardiff University ; London School of Economics ; University College, London ; Queen Mary University of London ; University of Aberdeen ; University of Essex ; University of Leeds ; Institute of Advanced Legal Studies, University of London ; Centre for New Zealand Studies, King's College, University of London ; "Life-style Migration and Tourism informed Mobility" group, Loughborough University ; Menzies Centre for Australian Studies, King's College, University of London ; University of Southampton. **Inde** : Jamia Millia University, Delhi. **Irlande** : Dublin City University ; Cork University. **Italie** : Università di Bergamo. **Malte** : Université de Malte. **Nouvelle-Zélande** : University of Auckland ; University of Canterbury ; University of Otago ; University of Victoria, Wellington ; University of Waikato. **Portugal** : Universidade de Vigo. **Suisse** : Université de Genève.

DRM
Dauphine Recherches en Management
UMR CNRS 7088

Directrice : **Isabelle HUAULT**
Site Web : **http://www.drm.dauphine.fr**
École Doctorale : **EDOGEST**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 68
Personnels Administratifs et Techniques : 5
Doctorants : 174

Présentation

DRM constitue la grande unité de recherche en gestion de l'Université Paris-Dauphine et représente un des plus importants centres français de recherche en gestion.
DRM se structure autour de trois grands axes de recherche et de programmes transversaux portés par six équipes dans les domaines de la finance, du marketing, de la stratégie, des théories de l'organisation, des systèmes d'information, de la gestion des ressources humaines, de la comptabilité et du contrôle de gestion.

Thèmes

- **DRM / CCA** (Comptabilité, Contrôle, Audit) : un champ très large allant du contrôle de gestion à la comptabilité financière, de l'audit à la comptabilité et la gestion environnementale.
- **DRM / Finance** avec trois thèmes de recherche généraux : le fonctionnement et l'analyse des marchés financiers, la politique financière des entreprises, la communication et l'information financière.
- **DRM / ERMES** (Equipe de Recherche en Marketing Et Stratégie) avec 4 axes majeurs : consommation, culture et société, commerce et relation client, psychologie du consommateur, concurrence, innovation et stratégie marketing.
- **DRM / Management et Organisation** avec 4 champs disciplinaires : la stratégie, le système d'information et son management, les comportements organisationnels, la gestion des ressources humaines.
- **DRM / M-Lab** : processus d'innovation en management, management de l'innovation et de la R&D, gestion des risques et de la qualité, modèles et méthodes de la concertation et du "décider ensemble".
- **DRM / MOST** (Marchés, Organisations, Société et Technologies) : projet d'analyse critique de la managérialisation de la société, travaux sur les relations entre les différents modes de gouvernement des organisations et les dispositifs et/ou technologies managériales.

Mots-clés

Sciences de gestion – comptabilité – finance – théories des organisations – gestion du travail – contrôle de gestion – marketing – communication – stratégie – gestion des ressources humaines – information financière et audit – management – innovation.

Savoir-faire spécifiques

Les équipes mènent leurs travaux aussi bien dans le champ de la recherche fondamentale (en partenariat avec des laboratoires de recherche nationaux et internationaux) que celui de la recherche appliquée (en collaboration avec des entreprises).

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Tous secteurs d'activités.

Partenaires et entreprises de référence :

FBF, FFF, SGAM, CFE, CSN, EDF, Bouygues Télécom, Banque de France, CEGOS, Toshiba, etc.

Relations internationales :

HEC Montréal, UQAM (Canada), Georgia State University (US), LSE (UK), Warwick (UK), Cass Business School, Imperial college, Oklahoma University, Berkeley, Université de Vienne, Université LUISS (Italie), Humbold, Lugano, etc.

Contrats de recherche en cours

ANR **CERECA** (Création et évolution de la relation d'emploi dans le cadre de l'apprentissage)
ANR **PILOT 2.0** (Technologies logicielles)
ANR **ENT- VIRT** (L'entreprise et les formes d'organisation économique face aux mondes virtuels)
ANR **INTERFACE** (La construction sociale d'interfaces : le cas d'activités financières en émergence)
ANR **AIDHY** (Aide à la décision pour l'IDentification et l'accompagnement aux transformations sociétales induites par les nouvelles technologies de l'HYdrogène)
ANR **CROYANCES** (Croyances individuelles et collectives : partage des risques et marchés financiers)
Contrat **CONSEIL FRANÇAIS DE L'ÉNERGIE** "Marchés dérivés énergétiques et risque systémique"
Contrat **AUREALYS** "Audit et expertise comptable – méthodes quantitatives et statistiques"
Contrat **AUF** "Création d'un réseau de chercheurs relatif à la diversité des expressions culturelles et artistiques et mondialisations"
Contrat **Ministère de la Culture** "L'économie du musical en France"
Contrat **CSN/PNS** "Étude de données relatives à la nature et au prix des biens immobiliers ayant fait l'objet d'une transaction"

I2D
Institut Droit Dauphine
EA 367

i2d INSTITUT DROIT DAUPHINE

Directeur : **Joël MONÉGER**
Site Web : **www.droitdauphine.eu**
École Doctorale : **EDOSSOC**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 31
Personnels Administratifs et Techniques : 2
Doctorants : 37

Présentation

L'I2D oriente ses recherches vers les aspects propres à l'organisation et à la gestion juridique de l'entreprise, la gestion patrimoniale des dirigeants, la fiscalité de l'entreprise du double point de vue de l'administration et des acteurs économiques, la régulation et la concurrence et la concentration des entreprises, le droit immobilier de l'entreprise. L'I2D privilégie les travaux et études ayant une relation avec les sciences économiques et les sciences de gestion.

Thèmes

- La régulation de l'économie par le droit.
- Le droit comme déploiement de l'entreprise.

Mots-clés

Droit communautaire – droit comparé – droit privé – droit international privé – droit civil – droit des successions – droit des obligations – droit du travail, droit social – droit des affaires – droit fiscal – droit public – droit administratif – relations internationales – libertés publiques et droits de l'homme.

Savoir-faire spécifiques :

Arbitrage interne et international, droit des contrats d'affaires, droit des sociétés, droit notarial, droit fiscal, droit international des contrats, droit européen des affaires (public – privé), droit des baux, droit de la concurrence et de la régulation.

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Institutions communautaires et internationales, professions judiciaires, concurrence en droit communautaire, régulation publique de l'économie, droit patrimonial de l'entreprise, etc.

Partenaires et entreprises de référence :

Nombreux cabinets d'avocats et d'études notariales, de banques et de cabinets de gestion du patrimoine, LexisNexis, Lamy, Dalloz, Fidal, Total, Ernst & Young, Cour de justice de l'UE, Commission européenne, Cour d'appel de Paris, Autorité des marchés financiers, Conseil constitutionnel, Thalès, Reinhart Marville, etc.

Relations internationales :

Fondation Getulio Vargas (Rio et San Paolo – Brésil), Louisiana State University et Saint Louis University (USA), Titu Maiorescu University (Roumanie), Catolica Argentina Universidad et Austral Universidad (Argentine), Universidade de Lisboa (Portugal), Toledo University et Madrid University (Espagne), etc.

Contrats de recherche en cours

Contrat **Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable et de la Mer** "Gouvernance démocratique et normalisation : le modèle européen"
Contrat **Réseau de Transport Electricité (RTE)** "Autorités de régulation appliquées au marché européen de l'électricité"

IRISSO

Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences SOciales
UMR CNRS 7170

— IRISSO —

Directeur : **Dominique DAMAMME**
Site web : **http://www.irisso.dauphine.fr/**
École doctorale : **EDOSSOC**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 43
Personnels Administratifs et Techniques : 4
Doctorants : 48

Présentation

L'IRISSO est une unité mixte de recherche sous la tutelle du CNRS et de l'Université Paris-Dauphine.
Les travaux de l'IRISSO s'attachent principalement aux acteurs des mondes économiques et aux relations de travail ; ils s'interrogent sur les formes de l'action publique, notamment à travers les opérations de construction des catégories de compréhension du monde social et aux formes qu'empruntent la mobilisation des acteurs ; ils analysent enfin les différents niveaux territoriaux où s'inscrit leur action. Comme les autres centres de recherches de Paris-Dauphine l'IRISSO étudie les acteurs et les rapports économiques et marchands. Mais il englobe également dans son champ les acteurs non marchands et l'action publique dont l'activité conditionne les mondes économiques.

Thèmes

- Travail, relations salariales et dynamiques des organisations.
- Dynamiques territoriales : mondialisation et proximité.
- Production et usages des savoirs.
- Paradigmes et méthodes d'analyse socio-économiques.

Mots-clés

Formation, éducation et insertion – ville, urbanisation et marchés immobiliers – institutions éducatives – santé – expertise et action publique – finances publiques – élites économiques et dirigeants d'entreprises – sociologie des organisations – relations professionnelles – sociologie du droit – sociologie du travail, de l'emploi, des professions – égalité hommes-femmes – sociologie économique et du développement – sociologie politique – temps sociaux.

Savoir-faire spécifiques :

Enquêtes empiriques, Données sociales statistiques, Interdisciplinarité, Comparaisons internationales

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Marchés financiers et fonds de pension, Universités, Travail et emploi, Services, Justice,Hôpitaux, Marchés publics, Urbanisme et (péri)urbanisation.

Partenaires et entreprises de référence :

INHES, AFSSET, Mission de recherche Droit et Justice, INRA, CGC, Centre d'études de l'emploi.

Relations internationales :

CELMS – Göteborg, Suède, WSI – Düsseldorf, Université d'Alcala, Université de Manchester, Université de Buenos Aires et de La Plata, Université fédérale de Rio de Janeiro, Université de Turin, etc.

Contrats de recherche en cours

ANR **Metraljeux** (Enjeux urbains et gouvernance dans quatre métropoles d'Amérique Latine – Buenos Aires, Caracas, Mexico, São Paulo –)
ANR **COVER** (COnflits d'usage et de Voisinage dans les Espaces Ruraux et périurbains)
ANR **INTERFACE** (La construction sociale d'interfaces : le cas des activités financières en émergence)
ANR **MLSN** (Réseaux sociaux multi-niveaux)
Contrat **Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer**
"Les enjeux territoriaux et conflits d'usage liés à l'environnement dans les ports de commerce"

DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS

LAMSADE

Laboratoire d'Analyse et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la DEcision
FRE CNRS 3234

Directeur : **Vangelis PASCHOS**
Site Web : **http://www.lamsade.dauphine.fr/**
École Doctorale : **EDDIMO**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 36
Personnels Administratifs et Techniques : 5
Doctorants : 50

Présentation

L'activité de recherche du LAMSADE se situe à l'intersection de deux disciplines fondamentales : l'informatique et l'aide à la décision – recherche opérationnelle. Aujourd'hui, ce laboratoire apparaît comme un des rares laboratoires en France et en Europe développant une vision spécifique de l'informatique, à savoir l'informatique décisionnelle. L'activité du LAMSADE aborde l'informatique décisionnelle sous des angles variés à travers des thématiques de recherche sur l'aide à la décision, la recherche opérationnelle théorique et appliquée, l'optimisation combinatoire, l'algorithmique, la programmation mathématique, les systèmes multi-agents, les bases de données, les systèmes d'information, etc.

Thèmes

Aide à la décision, Optimisation combinatoire, Intelligence artificielle et décision, Algorithmique de données massives

Mots-clés

Recherche opérationnelle – optimisation combinatoire – aide à la décision – graphes – algorithmique – complexité – bases de données – données massives – systèmes d'information – intelligence artificielle – systèmes multi-agents – gestion de production.

Équipements et Savoir-faire spécifiques :

Aide à la décision mono et multi-critère, Aide à la concertation et la négociation, Modélisation et résolution des problèmes industriels de grande taille, Optimisation combinatoire, Algorithmique et complexité, Développement de bases de données et de systèmes multi-agents, Logiciels ELECTRE, ELECTRE TRI, etc.

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Transports, systèmes d'information, automobile, énergie, environnement et aménagement de l'espace, distribution, choix d'investissement et de localisation, planification et gestion de la production, des stocks, des biens et des services, gestion du personnel.

Partenaires et entreprises de référence :

PROMAD, RENAULT, AGETIPA, RATP, KARMIC SOFTWARE RESEARCH, TOTAL, INERIS, INRETS, FRANCE TELECOM, EDF.

Relations internationales :

Université La Sapienza de Rome, Université de Rutgers, Politecnico di Torino, Université d'Économie et de Management d'Athènes, Université d'Athènes, Université Libre de Bruxelles, Université Technologique de Poznan, Université d'Utrecht, EPFL, etc.

Contrats de recherche en cours

ANR **DOTS** (Distributed Open and Timed Systems)
ANR **EXPLO-RA** (Exploration pour l'allocation efficace de ressources)
ANR **AIDHY** (Aide à la décision pour l'IDentification et l'accompagnement aux transformations sociétales induites par les nouvelles technologies de l'HYdrogène)
ANR **DISCO** (Distributed Indexing and Search by COntent)
ANR **NEUMA** (Recherche et indexation de sources musicales partagées)
ANR **COMSOC** (COMputational SOcial Choice)
ANR **COCA** (Combinatorial Optimization for Competing Agents)
ANR **TODO** (Temps versus optimalité en optimisation discrète)
ANR **GUEPARD** (Guaranteed Efficiency for PAReto optimal solutions Determination in multiobjective combinatorial optimization problems)
Projet européen **COST** (European Cooperation in Science and Technology) "Algorithmic Decision Theory"

LEDa

Laboratoire d'Économie de Dauphine
EA 4404

Directeur : **Patrice GEOFFRON**
Site Web : **http://www.leda.dauphine.fr**
École Doctorale : **EDOCIF**

Chercheurs et enseignants-chercheurs : 70 (dont 11 IRD)
Personnels Administratifs et Techniques : 6 (dont 3 IRD)
Doctorants : 109

Présentation

Le LEDa fédère les équipes dauphinoises d'économie depuis janvier 2009, autour de travaux théoriques et appliqués. L'ambition est d'associer par ce regroupement des orientations complémentaires (micro-économiques, sectorielles, macro-économiques), de mettre en commun des outils (économétrie, mathématiques financières, théorie des jeux, etc.), aussi bien que des réseaux internationaux. En 2009, le LEDa a été renforcé par la création d'une unité mixte avec l'IRD via son équipe "économie de la mondialisation et du développement".

Thèmes

Le LEDa est organisé autour de cinq pôles thématiques :
- Économie financière (SDFi),
- Économie de l'énergie (CGEMP),
- Économie de la mondialisation et du développement (DIAL),
- Économie publique, théorie des contrats, théorie des jeux,
- Économie de la santé et de la protection sociale (LEGOS).

Mots-clés

Microéconomie – économétrie et méthodes quantitatives – économie internationale – économie du changement technologique – économie du développement – économie monétaire et financière – économie publique – économie de la santé – économie du travail – économie de l'environnement – économie industrielle.

Savoir-faire spécifiques :

Analyse économique, aide à la décision, évaluation des politiques publiques, traitements statistiques et économétriques, modélisation, enquêtes quantitatives et qualitatives, etc.

Secteurs d'activité et/ou domaines d'applications :

Assurance, Banque, Energie, Pharmacie, Santé, Transport, Télécommunications, etc.

Partenaires et entreprises de référence :

AGF, ALDEFI, CDC, CNAV, EDF, Fondation de France, Fondation Médéric Alzheimer, France Télécom, FSA, GDF-Suez, Groupe Médéric, INPES, INSERM, Natixis, Pricewaterhouse Coopers, SNECMA, Société Générale, Total, HAS, CNAMTS, Aurel, etc.

Relations internationales :

Fondation Getulio Vargas, Institute of Energy (Houston), Institute of European Finance, MIT, Oxford Institute for Energy Studies, Tokyo Institute of Technology, U. Bocconi, U. College de Dublin, U. Fédérale de Rio de Janeiro, U. Fudan, U. Pisa, U. Todaï, U. of Wales, etc.

Contrats de recherche en cours

Contrat Européen 7e PCRD **ANCIEN** (Assessing Needs of Care In European Nation)
Contrat **INPES** "Aspects psycho-sociaux et économiques de la prévention des fractures par l'exercice physique chez les femmes âgées de l'étude PREFRAC"
Contrat **Ministère de la Santé, DREES** "La gestion de la qualité de l'aide à domicile"
Contrat **Ministère de la Santé, DREES** "Économie des soins de long terme"
Contrat **HCSA** "Enquête quantitative sur le non-recours à l'assurance complémentaire santé auprès d'allocataires de la CAF Lille"
Contrat **France Telecom** "Étude socio-économique des échanges financiers traditionnels des populations locales dans les pays émergents en vue de leur migration vers l'utilisation de terminaux mobiles"
Contrat **Natixis** "Les performances des entreprises françaises du secteur manufacturier en fonction de leur stratégie à l'international entre 1995 et 2007"
Contrat **FCS Maladie d'Alzheimer**
"Care in the Community for Alzheimer Patient: Economic Analysis of Family Choice"

DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS